

2ème WEEK-END 16 et 17 MAI 2009

(5 séquences de 1h30 exposé et discussion)

Formateurs :

François EISINGER : Médecin

Catherine DEKEUWER et Didier OUEDRAOGO : Philosophes

Jean René BINET et Christian BYK : Juristes

Laurence LWOFF (conseil de l'Europe)

SAMEDI MATIN 16 MAI 2009

1. Qu'est-ce qu'une maladie génétique ? Quelles sont les diverses maladies génétiques ? Quels bénéfices médicaux sont attendus de leur dépistage ?
François EISINGER (médecin)
2. Comment la législation encadre-t-elle l'information génétique des personnes ?
Jean-René BINET (juriste) et **Catherine DEKEUWER** (philosophe)

SAMEDI APRES-MIDI 16 MAI 2009

3. La loi française encadre strictement les tests génétiques. Des tests génétiques sont disponibles sur Internet. Quels sont les enjeux éthiques de cette situation ? Ces enjeux impliquent-ils de nouvelles dispositions législatives ? **Christian BYK** (juriste)
4. En cas de diagnostic de maladie grave par un test génétique, comment concilier le secret médical dû à la personne et l'information de sa famille, s'il existe des mesures de prévention ? **Laurence LWOFF** (conseil de l'Europe)

DIMANCHE MATIN 17 MAI 2009

5. En cas de diagnostic de maladie grave par un test génétique, comment concilier le secret médical dû à la personne et l'information de sa famille, s'il existe des mesures de prévention ? **Didier OUEDRAOGO** (philosophe)
6. Préparation du **FORUM** avec Muriel Pragier-Pudlowski et Frédéric Dabi (IFOP)

